

14 janvier 88
Vingt-cinquième année

J.A. 1000 Lausanne 1
Hebdomadaire romand

La consultation populaire: un état d'esprit

Dans un pays où le pouvoir est décentralisé et soumis au contrôle de la démocratie directe, on s'effare volontiers de ces «chantiers du Président» ouverts selon le bon plaisir du chef de l'Etat français dans sa capitale. Bousculant toutes les procédures instituées, de monumentaux équipements (qui n'ont rien à voir avec quelque vain monument: Grand Louvre, Cité des sciences et parc de la Villette, etc) sortent ainsi de terre sans que ni les élus ni les voisins n'aient eu grand-chose à dire. Quand on voit la difficulté pour un Botta à faire accepter l'un de ses projets dans son pays, on se dit que, limité à quelques objets marquants, le despotisme éclairé a du bon.

Mais on ne saurait en faire une règle pour toute chose. Et la France donne aussi une illustration exemplaire d'une grande réalisation issue d'une démarche bien peu jacobine: la construction d'une ligne de tramway (bientôt deux) en site séparé du trafic individuel à travers l'agglomération grenobloise, avec la restructuration du domaine bâti et de l'organisation de la circulation que cela suppose. Après une décision de principe acquise lors d'un référendum consultatif en vue duquel la municipalité finança tant les opposants que les partisans, le projet et sa mise en oeuvre étape par étape sont étudiés en concertation constante avec les associations de toutes sortes et les intéressés directs: parents, habitants, commerçants, etc. Elus et techniciens ont «mouillé leur chemise» pour recueillir les avis (dans un quartier donné, on a pu estimer à 10% la part de la population qui s'est déplacée à une réunion et 15% celle qui s'est exprimée par écrit), tandis que des professionnels des relations publiques prenaient en charge l'information des citoyens et des riverains.

Le résultat est là: une ville embellie et un chantier conduit dans des délais records (il faut faire la part de la procédure administrative française, qui permet à un opposant d'agir mais guère de retarder un ouvrage d'utilité publique; on a tout

de même l'impression que loin d'être une perte de temps, la concertation permet d'en gagner en créant le consensus).

En Suisse même, l'Institut des transports et de planification (ITEP) de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, autour du professeur Philippe Bovy, a montré qu'il était possible de sortir, par la concertation, d'une situation qui paraissait inextricable dans le choix des variantes pour l'évitement de Saint-Maurice par la N9, dans la vallée du Rhône.

Rançon de la démocratie directe, la concertation est un culte auquel tout magistrat cantonal ou communal s'associe volontiers par ses discours ou la présentation de maquettes définitives au bon peuple supposé reconnaissant. Mais si la Suisse est riche de procédures de mise à l'enquête diverses et variées, le prix de cette habitude réside souvent dans un formalisme hors de propos touchant les destinataires de la consultation et la nature de leurs observations. Et l'on ne s'intéresse guère à celui qui n'est pas un propriétaire ayant un intérêt pécuniaire ou un droit à faire valoir, ne laissant aux autres citoyens que la possibilité de voter non si l'objet est référendable.

Qu'il s'agisse d'une école, d'un barrage, d'une modification d'un régime de circulation ou du nouveau tracé d'une ligne de transport public, une concertation permanente entre politiques, techniciens et citoyens est avant tout un état d'esprit qui ne s'improvise pas: avant l'élaboration d'un projet, pour dresser l'inventaire des besoins, pendant, pour soumettre des variantes à la critique, voire à l'essai, après la décision pour veiller à l'information et recueillir le «feedback» susceptible d'adapter encore la réalisation ou son environnement. Autant que par son objet, la démarche vaut pour elle-même parce qu'elle permet aux individus de s'approprier leur cadre de vie collectif.

Carnaval oblige

(cjp) La date du Carnaval a obligé les autorités bâloises à fixer à la mi-janvier les élections cantonales, afin de ne pas faire coïncider un éventuel deuxième tour pour l'élection du Conseil d'Etat avec les festivités.

Il y a abondance de listes et, partant, abondance de candidatures. Il y avait dix-sept listes déposées pour les élections nationales de l'automne passé, il y en a vingt-quatre cette fois. Quelques-unes font d'ailleurs l'objet d'une enquête, les procédés pour les constituer n'étant pas forcément en accord avec les contraintes légales. Mais malgré tout, l'abondance révèle un éclatement de la vie politique que les partis ont peine à surmonter, même si les apparentements leur permettent de limiter les dégâts. Au surplus, des listes fantaisistes révèlent une certaine évolution de l'esprit civique.

Quant aux candidatures, elles sont au nombre de 1320 environ, ce qui signifie qu'un électeur sur cent est candidat et que neuf candidats sur dix n'entreront pas au Grand conseil. Il y a en effet 134'000 électeurs dans le canton de Bâle-Ville et 130

députés au parlement cantonal. Cependant un député est assuré de sa réélection: affilié au Parti évangélique du village de Bettingen, il est le seul candidat dans son arrondissement, qui n'a d'ailleurs droit qu'à un seul député.

Un certain nombre de candidats s'affichent «sans parti», même sur la liste socialiste et syndicale. Ils sont même en majorité, sur la liste des Indépendants à Riehen (quatre sur une liste de six candidats).

Quelques aspects que l'on observera avec intérêt lors du dépouillement: le rapport de force entre le parti socialiste et la dissidence sociale-démocrate (DSP), le nombre d'élus écologistes puisqu'il n'y en avait pas eu sous cette désignation en 1984 et l'évolution de l'extrême-droite (Action nationale d'une part et Action populaire d'autre part).

Nous admettons, comme beaucoup d'observateurs, qu'il n'y aura pas de modification dans la composition du Conseil d'Etat (trois socialistes, deux radicaux, un libéral et un PDC) en dépit du grand nombre de candidats (quatorze pour sept sièges). ■

TELEPHONER EN ROULANT

Un pépin, c'est si facile

(réd) L'Association suisse des transports (AST) s'interroge à propos du développement du système Natel et de ses effets sur la sécurité routière. Ce téléphone dont sont équipées 25'000 voitures, sera en effet installé, selon les prévisions des PTT, dans 300'000 véhicules à fin 1990.

L'AST rappelle que le cinquième des accidents de la route sont dus à l'inattention et craint que leur nombre n'augmente, les personnes téléphonant au volant ne pouvant plus vouer une attention suffisante à la circulation.

Juridiquement, l'utilisation du téléphone par le conducteur d'une voiture en mouvement frise la violation de l'Ordonnance sur les règles de la circulation routière, qui stipule que «le conducteur vouera toute son attention à la route et à la circulation. Il évitera toute occupation qui rendrait plus difficile la conduite du véhicule». Les PTT ne clarifient pas les choses: dans une circulaire publiée en 1979, il est en effet stipulé que «les appels émanant des conducteurs (composition du numéro, etc) sont interdits lorsque le véhicule roule» alors que la Revue PTT n° 6/87 vante le Natel en signalant que «l'abonnement (...) permet l'établissement de liaisons téléphoniques depuis la voiture en mouvement avec la Suisse et l'étranger».

Sans avoir de parti pris contre l'installation de téléphones dans les voitures, l'AST réclame une adaptation du cadre juridique et la mise sur pied d'une commission d'experts neutres pour étudier la question.

(jd) Il y aura dix ans au mois d'octobre de cette année qu'était lancé l'Appel de Genève, une interpellation des élus politiques et des candidats au Parlement européen concernant les dangers du surgénérateur de Creys-Malville et de la société du plutonium. Superphénix a néanmoins été mis en service, mais a rapidement subi l'avarie que l'on sait. L'Association pour l'Appel de Genève (APAG) tient bon; créée pour diffuser l'Appel et informer l'opinion publique des effets de l'énergie nucléaire, elle a multiplié les conférences, colloques, publications et interventions auprès des autorités.

CREYS - MALVILLE L'Appel de Genève prend le relais

Dans le n° 1 de sa Gazette, l'APAG publie l'essentiel des interventions des membres de sa délégation lors d'une rencontre avec des représentants du Conseil d'Etat genevois en juin 1987. L'objectif reste d'obtenir la fermeture de Superphénix en mobilisant les autorités des régions les plus directement menacées. En définitive, les incertitudes quant au risque que représente le surgénérateur de Kalkar dans le Land de Basse-Saxe, et qui justifient la non-délivrance de l'autorisation de mise en marche de cette installation, ne sont pas différentes de celles qui règnent à propos de Creys-Malville. Face à l'indifférence du Conseil fédéral et à la prudence extrême des gouvernements genevois et vaudois, l'APAG décide maintenant de passer à l'action: avec le soutien de la Société pour la protection de l'environnement, elle lance une souscription pour financer une expertise indépendante sur Crey-Malville (voir aussi DP 881). Objectif: 50'000 francs au minimum. Quand les autorités se taisent, temporisent ou font preuve d'un optimisme de commande, c'est aux citoyens de se mobiliser. ■

La Gazette de l'APAG, 1212 Grand-Lancy
1 — Versements au CCP de l'APAG, 12-18441-0.

L'ignominie de «Blick»

(ag) *Telex*, l'organe de la Fédération suisse des journalistes, rend compte, dans son numéro de décembre, d'un cas topique et scandaleux de journalisme à sensation.

En accusation, *Blick*, spécialiste du genre. Saisi d'une plainte, le Conseil de la presse (MM. Binswanger, Litwan, Béguin) a rendu son jugement.

Les faits. Cet été, le Tessin a connu, sur une semaine, une très forte vague de chaleur. Des instituteurs zurichois campent avec leur nouveau-né, âgé de six mois. La grande tente à six places est montée à l'ombre. Il fait 29°. Les parents laissent dormir l'enfant, le temps d'une baignade. Au retour de la mère, une heure plus tard, l'enfant est retrouvé mort. Transporté à l'hôpital de Locarno, où le professeur Biegger constate qu'il est décédé de mort naturelle. C'est-à-dire indépendante des circonstances extérieures. L'autopsie le confirmera.

Blick en tire d'abord une affichette pour son édition du 14 juillet: «50°! Un bébé meurt étouffé dans une tente». Ce drame fait encore la «une» du journal. Titre souligné sur toute la largeur des cinq colonnes. Avec cette précision gratuite que la mort de l'enfant fut particulièrement douloureuse («*qualvollen Tod*»).

A la suite d'interventions de la mère et de témoins, le journal accepte de rectifier. Le lendemain, en page 2, il corrige à sa manière, en quelques lignes, en citant le professeur Biegger, mais en ajoutant que lundi encore on pensait que la chaleur étouffante que connaissait le Tessin avait dû indisposer l'enfant dormant dans la tente. Pas une ligne de regret, de condoléances, d'excuse à l'égard des parents qui, dans leur deuil, s'étaient vu implicitement accuser devant plusieurs centaines de milliers de lecteurs (affichette et tirage du *Blick*) de négligence homicide.

Le Conseil de la presse stigmatise sévèrement l'absence de sérieux du journal: aucune vérification auprès de l'hôpital, la version des parents n'est pas recueillie. Nulle urgence — si ce n'est la recherche du scoop — ne justifiait cette hâte, cette présenta-

tion fautive des faits.

Suivent des considérations juridiques sur l'emplacement de la rectification, le droit à un dédommagement avant que tranchent les tribunaux civils et l'interprétation de l'article 28 du Code civil sur le droit de réponse.

Si le Conseil de la presse a fait son travail, ce qui frappe, c'est l'impunité de *Blick*. Sa condamnation par le tribunal professionnel n'a fait et ne fera l'objet d'aucune affichette.

Imaginons une faute professionnelle,

grave et sanctionnée, d'un avocat, d'un médecin, d'un enseignant. Ah! les beaux titres moralisants auxquels nous aurions eu droit, au nom de la liberté d'information.

Quelques milliers de francs d'indemnité ne sauraient tenir lieu de réparation. La mise à l'index public du journal serait la seule réponse, à commencer de la part des politiciens qui, démagogiquement, flattent ce journal, le croyant populaire. ■

Signalons le livre (en allemand) de Jürg Bürgi, *Blick Immer dabei!*, paru aux éditions Lenos. Il s'agit d'une analyse de cette feuille de boulevard à travers son contenu, suivie de l'avis de diverses personnalités et enrichie de caricatures.

TOUJOURS PLUS DE VOITURES

Les deux extrêmes

(pi) Selon l'Office fédéral de la statistique, il y avait en Suisse, à fin septembre dernier, une voiture de tourisme pour 2.4 habitants. Il y en avait une pour 2.8 habitants en 1980 et une pour 4.5 habitants dix ans plus tôt. C'est dans le canton du Tessin que l'on recense le plus de véhicules de tourisme (480 pour 1000 habitants); il est suivi de Genève, avec 460. Au palmarès des cantons les moins motorisés, Bâle-Ville est bien placé, avec 310 voitures de tourisme pour 1000 habitants. On constate ainsi que deux cantons fortement urbanisés se retrouvent chacun à une des extrémités de l'échelle.

Il est vrai que la région bâloise est une pionnière en matière de transports publics et qu'elle pratique une politique d'anticipation depuis plusieurs années. Il est vrai aussi qu'elle doit accepter d'en payer le prix: afin que les usagers — de plus en plus nombreux depuis l'introduction de l'abonnement vert, puis de la communauté tarifaire — puissent continuer à voyager dans des conditions de confort acceptables, la direction des transports publics vient en effet de demander au Parlement un crédit de 53.5 millions de francs, destinés à l'achat de 28 automotrices articulées, d'une capacité de 150 places chacune. Les 26 automotrices

achetées en prévision de l'introduction de l'abonnement écologique au printemps 1984, ajoutées au parc de trams et de bus de la compagnie, ne suffiront bientôt plus pour faire face à l'augmentation constante du nombre de voyageurs. A fin décembre, un Bâlois sur trois possédait le fameux abonnement écologique... De son côté, Genève annonce quelques améliorations de son réseau de transports publics, ainsi que la prochaine mise en service de nouvelles automotrices sur la dernière ligne de tram qui reste dans cette ville, de vingt trolleybus et d'une huitantaine d'autobus. Ce matériel permettra dès cet automne d'offrir sur les principales lignes une fréquence de six minutes au plus, au lieu de huit ou dix actuellement durant la journée.

Ces mesures ne seront certainement pas suffisantes pour faire baisser de manière significative le taux de motorisation genevois, encore moins pour lui permettre de rivaliser avec celui de Bâle-Ville. D'ailleurs, d'autres éléments entrent certainement en compte pour expliquer le faible taux bâlois. Il n'empêche que le réseau genevois s'adapte petit à petit et que la part des transports publics pourrait passer de 28 à 36% avec la réalisation d'un réseau métro, dont il est beaucoup question ces temps, et qui prendrait un quart de siècle. ■

Marx merci, ça bouge

(y) Dans le monde des affaires, l'année 1988 s'ouvre avec la sensationnelle annonce d'Hoffmann-La Roche, qui signale son intention de s'offrir Sterling Drug Inc. pour la modique (et sans doute insuffisante) somme de 4,2 milliards de francs, promptement mise à disposition par la SBS. Belle page de capitalisme transcontinental, qui invite à feuilleter le chapitre 87 du grand livre des fusions, rachats, intégrations, prises de participation et autres opérations de concentration des entreprises. Chapitre écrit, comme les treize précédents, par la *Schweizerische Handelszeitung*, qui publie chaque année une très utile récapitulation.

La fusionniste aiguë

Le mouvement de concentration concerne dans la majorité des cas des sociétés domiciliées en Suisse, mais la tendance à l'internationalisation se poursuit: l'an dernier, 56% des opérations intéressaient des entreprises du pays (contre encore 70-75% au début des années 80), tandis que dans pas moins de 34% des cas, une société suisse s'offrait une partenaire domiciliée à l'étranger — l'inverse se produisant donc seulement dans un cas sur dix.

D'après le secteur d'activité, les plus «fusionneuses» demeurent l'industrie des machines et des appareils, les banques et sociétés financières, ainsi que les alimentaires. A noter, la très rapide épuration en cours dans le domaine de l'électronique, surtout au niveau de la distribution et de la location de matériel. La plus grosse opération de l'année a été bien sûr BBC-ASEA (13,8 + 10,8 milliards de francs de chiffre d'affaires); la reprise de Landis et Gyr (1,6 milliard) par l'Anova Holding (5,5 milliards) et celle de Maillefer S.A. (109 millions) par le groupe finnois Nokia (4,1 milliards) méritent également mention, tout comme le rachat des installations électriques Burkhalter de Zurich (140 millions) par la Zellweger Uster AG (516 millions), elle-même membre du puissant groupe familial Hesta de Zoug.

Comme toujours, certaines entreprises sont atteintes de fusionnisme aiguë et diversifient avec une furieuse volonté de croissance (ou avec

l'énergie du désespoir): Ciba-Geigy (8 opérations dont 1 vente et 6 achats), Georg Sulzer (4 achats, 1 prise de participation et 1 accord de collaboration) et Inspektorate (4 rachats, dont celui d'une grande société d'ingénieurs de Berne).

Ainsi, le monde des affaires demeure une grande famille. On s'y marie beaucoup, non sans avoir compté les dots, les sociétés mères créent des filiales, qui à leur tour trouveront un partenaire intéressant, etc. Etant entendu que, selon le droit matrimonial des sociétés, les épousées n'ont jamais eu besoin d'abandonner leur nom ni leur domicile; au contraire, la raison sociale, le siège, les marques demeurent distinctes, après la fusion comme avant, impératifs d'image et de marketing obligent. D'où la difficulté de repérer qui vit avec qui, quelles sociétés font partie de quel groupe, quel super holding chapeaute le tout, et à quelle tribu bancaire/financière il s'apparente le plus étroitement.

Si le groupe ne meurt...

Bien sûr, les annuaires et les organigrammes les plus à jour ne disent pas tout. Ils occultent notamment un phénomène important, qui accompagne comme en négatif le mouvement de concentration, c'est-à-dire de mort de nombreuses entreprises, qui perdent leur indépendance économique sinon leur personnalité juridique. Car sous le pavé de la concentration il y a la vie, celle qui fait proliférer les petites et nouvelles entreprises; ces exploitations forment

un tissu très dense, en continuelle reconstitution. Une partie des nouveaux-nés ne survivront pas longtemps à leur entrée dans le dur monde des affaires. D'autres serviront tôt ou tard de petit poisson nourricier pour les plus gros en mal d'achat-avalement. Aussi bien, la concentration est un processus de sélection typique de la vie des affaires, et indispensable à l'exercice des rapports de force. Si une société ne se fonde pas dans plus grand qu'elle, elle ne se développe que par croissance interne, ce dont les entreprises les plus solides ne sauraient se satisfaire — voir Hoffmann-La Roche.

Ce qui est vrai à l'échelle de la société l'est même pour le groupe déjà diversifié: il y a toujours une économie d'échelle supplémentaire à réaliser, un effet de synergie à rechercher. Si le groupe ne meurt, il ne fera que survivre.

Ceci dit, les opérations de concentration ont toujours des effets — le plus souvent négatifs — sur l'emploi. D'instinct, le personnel des entreprises mêlées à une intégration, ou même à une simple collaboration, se méfie des conséquences d'une telle manœuvre, qu'ils apprennent par définition trop tard, quand elle est publique, donc accomplie. A cet égard, les plus insistantes dénégations et les assurances apparemment les plus sincères s'avèrent en général également vaines. Comme disent les managers cyniques: on ne fait pas de croissance externe sans casser des structures internes. Et voilà pourquoi BBC et Sulzer par exemple réduisent leurs effectifs.

La loi n'y peut rien — et surtout pas celle des cartels, qui n'interdit pas les fusions et n'autorise que des études a posteriori, conformément à la volonté «libérale» des parlementaires. L'un d'entre eux, un certain Adolf Ogi, s'en inquiétait par voie de question ordinaire le 15 juin dernier. Le Conseil fédéral lui répondait, le 9 septembre, avec résignation, déplorant son impuissance. Mais l'arrivée de M. Ogi au Conseil fédéral n'y changera rien. C'est que le processus de concentration annoncé par Marx se poursuit, s'accélère même. ■

Le capitalisme au moyen âge

(jg) «*Ce qui fait l'homme, c'est l'horizon*». Cette très jolie formule ouvre le livre de Jean Favier, *De l'or et des épices* *. Il porte en sous-titre: *naissance de l'homme d'affaires au Moyen-Age*.

Pour Jean Favier, l'homme d'affaires, c'est bien sûr celui qui voit au-delà de l'horizon, contrairement au boutiquier dont la vue est restreinte à son quartier et à sa clientèle de voisinage. La figure de l'homme d'affaires n'est pas une invention moderne; ce sont les grands marchands du moyen âge qui en ont fixé les traits et les techniques.

Au 14^e siècle encore, l'Europe a deux centres économiques: les Flandres et l'Italie du nord. Les marchands des deux régions se retrouvent chaque année en Champagne pour traiter leurs affaires. Les liaisons sont essentiellement terrestres. Et puis tout va très vite. Dans le nord, les villes de la Hanse, groupées autour de Lübeck, innervent la Baltique de leur commerce. Venise et Gênes tiennent le trafic avec l'Orient et les progrès de la navigation leur permettent de contourner l'Espagne pour rallier directement Londres et Bruges. L'ouverture des cols alpins, Simplon et St-Gothard, permet de relier l'Allemagne au grand commerce et entraînera accessoirement la création de la Confédération suisse...

A cette époque, l'homme d'affaires est avant tout italien. Citoyen de Florence, Gênes ou Venise, il lui faut réunir des capitaux pour affréter des navires et acheter des cargaisons, les sommes nécessaires excèdent souvent les capacités d'un individu. Il faut se réunir à plusieurs; ce sera le début des sociétés, en commandite d'abord, à participation ensuite. On passera enfin à la compagnie, invention toscane dont la compagnie Médicis, qui fondera la prospérité de la famille, reste l'archétype.

En 1450, les Médicis ont douze filiales dont quatre hors d'Italie, à Avignon, Genève, Bruges et Londres. Ils ne furent pas épargnés par les crises. Leur filiale de Bruges avait consenti d'importants crédits à Charles le Téméraire. On s'en doute, ces créances s'effondrèrent avec la fin du prince, entraînant des faillites en cascade...

Lorsque les affaires sont conduites à ce niveau: prêt à un prince ici, achat de laine à Londres, vente d'épices en Allemagne, plus question de transporter dans des charriots les monnaies destinées au paiement. C'est que les routes sont peu sûres! On en viendra au contrat de change, puis à la lettre de change, ce qui nous conduira aux débuts de la banque moderne dont le premier modèle sera cette Casa San Giorgio des Gênois née au 14^e siècle pour gérer la dette publique de la petite république ligure, qui émettra ce que nous appellerions aujourd'hui des bons du trésor.

Les Italiens ont ici tout inventé. Libérés de la tutelle aristocratique, vivant du commerce, en contact avec l'Orient, les républiques urbaines ont jeté les bases du capitalisme moderne. Pas de solidarité entre ces villes, mais une concurrence acharnée et parfois la guerre. Chaque ville a sa spécialité. Florence crée les compagnies d'affaires. Gênes développe la banque et les techniques financières. Techniquement en retard sur ses deux rivales, Venise fonde sa prospérité sur un capitalisme d'Etat avant la lettre.

Vous l'avez compris, si vous vous intéressez aux origines obscures de l'économie européenne, si vous voulez tout savoir sur l'aube des capitalistes, il faut lire Jean Favier. ■

* Jean Favier, *De l'or et des épices — naissance de l'homme d'affaires au moyen âge*, Fayard, 1987.

(ag) Le rapport 1987 a été publié aux éditions *La Découverte/AEFAI*. Il est accablant: violence, torture, mépris de l'homme, arbitraire du pouvoir; la Barbarie aux temps modernes.

Amnesty souligne dans le texte d'introduction qu'aucune région du monde, ni aucun système politique particulier, n'a le monopole des violations des droits de l'homme. Les rapports, consacrés nommément à chaque pays, constituent un tour du globe presque complet.

Amnesty incite pourtant, discrètement, à une lecture pondérée de son bilan 87. La longueur des rapports consacrés à tel ou tel pays n'est pas la mesure de leur recours à la violence. Que sait-on, hélas, sur les Etats dont les frontières sont le plus hermétiques, ceux où se conjuguent toutes les formes de censure et tous les moyens de surveillance?

DROITS DE L'HOMME

Amnesty international

La lecture comparative du rapport d'Amnesty fait ressortir des critères d'appréciation. On ne mettra pas sur le même pied l'Espagne, où des gardes-civils ont été, dans un procès retentissant, reconnus coupables de torture sur un détenu et un pays où la torture est légalement couverte. L'accès à l'information, la possibilité d'enquêter sur place ou d'obtenir une réponse gouvernementale à la suite d'une intervention, autant de critères de différenciation.

L'important n'est pas, à travers ce rapport, de classer la conduite de toutes les nations du monde; il est de mesurer l'immensité de la tâche, mais aussi de dégager des valeurs, des libertés, des droits qui sont les seuls garants des droits de l'homme.

On pourrait faire du rapport d'Amnesty un usage navrant, tel qu'on le découvre dans certains débats vains où chaque camp renvoie à l'autre ses manquements, ses torturés, ses assassinés.

En réalité, sous la désespérance du constat de la généralité du mal se lit une leçon tonique: les garde-fous contre la violence, les moyens de limiter l'arbitraire existent et ont fait leur preuve.

C'est la leçon malgré tout optimiste de ce rapport noir. ■

Rapport 1987 - Amnesty International, case postale 1051, 3001 Berne, Tél. 031/25 79 66.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Zurich - New-York

Quelle époque!

Je me suis, figurez-vous, rendu à Zurich. Au sortir de la gare, policière réglant la circulation: uniforme phosphorescent orange, charmante, beaucoup d'autorité — et mâchant son chewing-gum!

Après quoi, j'ai suivi le Niederdorf et suis parvenu sur une place au centre de laquelle se dressait un monument, une sorte de bassin, surmonté d'une stèle à quatre pans portant des inscriptions.

Premier pan: «Personne. Contemporain, patriote, réformateur de la Suisse au XX^e siècle. Fondateur de l'avenir qui vient malgré tout — 1967».

Deuxième pan: «Ici ne repose 1967 aucun grand Zurichois, homme d'Etat ou rebelle. Planificateur de la liberté au regard perçant, etc».

Troisième pan: «Aucun célèbre réfugié n'habita en ce lieu ou ne mourut dans les environs pour la gloire de notre ville natale. Aucun hérétique ne fut ici brûlé. Aucune victoire n'a été remportée, aucune légende, qui eût exigé autrefois qu'un monument soit élevé en ce lieu à la mémoire de nos haut-faits. Ce monument est libre».

Quatrième pan: «Ici ne repose nul guerrier — 1967. Cette pierre, qui garde le silence (*der stumm ist*), a été élevée au temps de la guerre du Vietnam».

J'ai des remords, savez-vous? Quand je pense que peut-être vous

Tiré à part

Nous avons réalisé un tiré à part des dix articles que René Longet a écrit sur le thème *Environnement: l'état de la question*. Les textes ont été réunis et reliés dans une fourre. Ce document est en vente au prix de Fr. 5.50, plus les frais de port.

Commandes: Domaine Public, case 2612, 1002 Lausanne ou par téléphone au (021) 22 69 10.

êtes grand-père ou grand-mère; que vous avez une petite-fille — et que je ne vous ai même pas signalé, pour vos cadeaux de Noël, chez Schwarz, le plus grand magasin de jouets du monde, à la 59^e rue, East ou West Manhattan, la ravissante poupée qui accouche... Celle qui figurait en vitrine, d'une prodigieuse fécondité, parturait toutes les dix minutes, croix-de-bois-croix-de-fer-si-je-mens-je-vais-enfer! Mais j'y songe: peut-être n'avez-vous pas encore de petits-enfants, mais seulement un grand fils, une grande fille... Dans ce cas, chez Macy, «the world's largest store», la robe de mariée, qui est en même temps une robe de grossesse — ça permet de réaliser une intéressante économie.

Ceci dit et pour changer de sujet: *Jusqu'où ira votre ordinateur?* de René Berger (chez Favre), qui vient après *La mutation des signes* et *La télé-fission, alerte à la télévision*, et quelques autres — voilà des semaines que je voudrais en parler, mais je n'ose pas, tant le sujet me dépasse. Aussi me contenterai-je, pour aujourd'hui, de recopier quelques lignes: «*Si l'ordinateur, écrit René Berger, est à la fois un outil et plus qu'un outil, s'il est un langage et plus qu'un langage, à la limite une façon d'être dans la mesure où on le pratique régulièrement, n'est-on pas en droit d'espérer, contrairement à l'idéologie qu'on lui a prêtée jusqu'ici, qu'il peut nous aider à concevoir l'espace "démilitarisé" dans lequel l'idée d'expéditions américaines et russes prendrait tout "naturellement" l'allure d'une collaboration (...)? Les barrières s'effaçant, n'est-ce pas jusqu'à l'idée même de barrière qui commencera à s'estomper? Ainsi des autres ségrégations qui nous divisent? C'est rêver à bon compte.*» (p. 15)

Et pourtant: «*Ce livre n'aurait pas été écrit s'il n'avait nourri l'espoir qu'au seuil du troisième millénaire, l'humanité se montrera en mesure de répondre au défi par un nouveau bond.*» (p. 210) ■

Afin d'utiliser au mieux notre équipement informatique (deux ordinateurs personnels), utilisé pour la gestion du fichier et la fabrication du journal, nous avons informatisé l'index. Peu de changements dans sa présentation par rapport aux précédentes éditions, mais une économie de travail et une plus grande facilité pour retrouver les articles. Il est en effet possible de faire des recherches à l'aide de l'ordinateur en introduisant les données suivantes, seules ou combinées: titre ou partie de titre, auteur, date de parution, rubrique et mots clés. Nous pourrions ainsi aider nos lecteurs dans la recherche d'articles ou de thèmes traités dans DP, et ce à partir du n° 880.

FABRIQUE DE DP

Index

Sauf pour les points de vue et les invités, dont les textes sont signés en toutes lettres, on peut retrouver les auteurs des articles grâce aux initiales placées entre parenthèses au début du texte. Ce sont ces mêmes initiales que vous retrouverez dans l'index. Lorsqu'elles sont en capitales, elles indiquent qu'il s'agit d'un éditorial.

Voici les initiales et les auteurs auxquelles elles correspondent:

ag André Gavillet
cd Catherine Dubuis
cfp Charles-F. Pochon
eb Eric Baier
fb François Brutsch
fg Françoise Gavillet
jd Jean-Daniel Delley
jg Jacques Guyaz
jls Jean-Luc Seylaz
jpb Jean-Pierre Brossy
mam Marc-André Miserez
pi Pierre Imhof
réd Rédaction
rg Raoul Ghisletta
rl René Longet
wl Wolf Linder
yj Yvette Jaggi

Les Invités

bk Bêat Kappeler
cr Claude Raffestin
jcl Jean-Christian Lambelet
pb Philippe Bois

Un astérisque (*) signale une lettre ou une réaction de lecteur

DOMAINE PUBLIC - INDEX 880 - 889

Vingt-quatrième livraison de l'index des textes parus dans ces colonnes — DP 880 (22.10.87) à DP 889 (07.01.88)

1. Affaires fédérales

880	Le monde change, pas la Suisse	AG
880	Yvette Jaggi et les Etats	ag
880	Elections: Le point final	cfp
880	Rien n'arrête le dialecte	cfp
881	Après la nuit du match	wl
881	La force réelle	réd
882	Conseil national: (Un peu) plus de femmes	réd
882	Désarroi des POCH	cfp
883	Le droit d'asile existe-t-il encore?	JD
883	Elections: Une première vaudoise	ag
884	L'impôt fédéral en direct	yj
885	Rothenthurm	ag
886	Assurance-maladie: Un siècle entier	yj
888	Radios locales: Les essais qui durent	yj
888	La Suisse et l'Europe: Accords à deux vitesses	pi
889	Prends mon siège, il est encore chaud!	ag

2. Cantons

880	JO: Un problème de fond	jg
881	Bâle, sa région et l'Europe	cfp
881	Genève s'entête	jd
883	GE: Masochisme fédéral	jd
884	BE: Une nouvelle Constitution?	cfp
885	BE: Zaffaraya—La force triomphe	jd
885	BE: Le prix de la Constitution	cfp
885	Vacherin: Le patrimoine vaudois s'effrite	réd
886	Nucléaire à Genève: Profil bas à haut risque	jpb
887	VD: Avertissement	pi
888	Statistiques vaudoises: L'annuaire 87	ag
888	GE: De la séparation des pouvoirs	jd
889	TI: Une précieuse institution	jd
889	Naturalisations: VD—Pas de cadeaux	pi

3. Economie

881	Pour une rupture patronale avec le capitalisme	AG
882	Bourse: La difficile prévision	ag
882	L'abstraction des grands nombres	ag
883	Le rachat des créances	ag
884	Le chevalier Bemasoni	yj
885	Le néo-imperialisme tertiaire	YJ
885	Consommatrices: Coup de sang	ag
885	Nestlé: Dollars et café vert	ag
887	Les petites phrases	AG
888	Dubied: Coupable incompétence	pi

4. Environnement

880	Les organohalogénés, famille redoutable	rl
881	Bilan et perspectives	jd
883	Revue de presse vaudoise	réd
884	Régulation économique: La voie américaine	jd

884	L'avalanche des déchets	rl
886	Régulation économique: L'exemple japonais	jd
888	Régulation économique: Des mesures efficaces et insuffisantes	jd
889	Qu'est-ce que l'écologie	rl

5. Energie

881	Superphénix	pi
	Excursions internationales	
887	L'électronique au secours des électriciens	jd

6. Aménagement du territoire

880	A qui sont ces étangs	jd
882	Rôtillon: Dingue, le retour à la digue	ag

7. Transports

880	Des parkings périphériques	ag
882	La guerre des deux-roues	pi
882	VD: Journée sans	fg
883	ZH: Unanimité	réd
883	Politique routière VD: Manque d'imagination	pi
885	Rail 2000: Un minimum indispensable	pi
887	BS/BL: Fréquentation en hausse	pi

8. Politique sociale

880	Justice au masculin	jd
881	Où vont les fils d'immigrés?	ag
882	L'avenir de l'homme	JD
882	Travailler à Genève	jd
882	Les femmes remises à leur place naturelle	réd
886	Remplacer l'inégalité par l'inéquité	WL
886	L'égalité défigurée	jd
886	Assurances: Branches rentables	ag
887	Assurance-maladie-maternité: Saine et sauve (qui peut)	yj
887	Favoriser le maintien à domicile	pi
888	En attendant 65 ans	JG
889	De la solidarité au chacun pour soi	JD
889	Le choix d'une mutualité	ag
889	Hopital GE: Au-delà du simple rendement	jd

9. Monde du travail

884	Le congé-formation	FB
885	Un train nommé désir	pi
885	CFF: Rattraper le retard	pi

10. Consommation

885	Colorants alimentaires: L'utile et le superflu	pi
-----	--	----

11. Logement

884	VD: Au-delà des congés-vente	jg
884	VD: Heureux locataires	pi
889	Rénovations à la carte	jd

13. Médias

880	La difficulté du débat télévisé	ag
886	Presse tessinoise	rg

889	Deux fois 26 portraits	yj
-----	------------------------	----

14. Tiers monde

881	Tout a un prix, même la santé	mam
881	Capitiaux en fuite	jd
883	Des médicaments utiles	*
886	L'exportation des médicaments	ag/*
888	Découvrir à l'aide de la bande dessinée	pi
889	Fuite des capitiaux: La Suisse et les Etas-Unis blâmés	jd

15. Le carnet de Jeanlouis Cornuz

880	Ma cabane au Canada	
882	Petit cours d'anglais pastoral	
883	«L'Atout» américain	
884	Retour d'Amérique	
885	Démarche administrative	
886	Le choc des mots	
887	Facteur de discorde	
888	Le fils du banquier	
889	Vade retro, Satanas!	

16. L'invité de DP

881	La psychologie au service de Mercure	bk
883	Le sport ça n'est pas la santé	pb
885	L'individu victime des médias?	jcl
887	Genève en perte de vitesse ?	cr

17. Culture

880	Sous le soleil de Satan	jls
882	Heures japonaises à Lausanne	cd
883	Danse: Echanges	pi
883	L'Inde, la Chine et le théâtre	jg
883	Wittgenstein: Pernicieux ou exemplaire?	eb
884	L'an I de la Fondation vaudoise	ag
888	Une mémoire helvétique	jls
889	Si vous l'avez manqué à Lausanne	cd

18. Divers

880	Sang à la une	réd
881	La Suisse des cerveaux	jg
882	Du cahier à l'ordinateur	fb
882	Fabrique de DP: Changement	
882	La Suisse vue d'Outre-Rhin	yj
884	Fabrique DP: Travaux de fin d'année	
885	Technologies pour l'an 2000	jg
886	JO: L'Etat va financer les grands travaux	réd
886	Léon Nicole et la scission de 1939	ag
886	Science-fiction: Pas gai	jg
886	Goldorak battu	jg
887	Du PCS/ML au PSL: Une métamorphose	cfp
888	Les artistes agrégés et agréés	ag
889	Archives sonores et cahiers d'histoire	ag
889	Famille Wille: En marge d'un livre	cfp

L'INVITE DE DP

Le nécessaire ajustement des autres

Les faits sont têtus. La crise boursière et monétaire le rappelle avec éclat aux puissances industrielles qui ont laissé croître chez elles des déséquilibres tant décriés chez les autres.

Entêtement des faits et fin des tabous également à propos de la crise de l'endettement. Les Programmes d'ajustement structurel (PAS) imposés aux pays endettés du Tiers monde par les organisations financières internationales (Fonds monétaire international-FMI, Banque mondiale, etc) sont critiqués par des institutions internationales. Coup sur coup, l'UNICEF, le Bureau international du travail et la Communauté européenne ont tiré la sonnette d'alarme: un autre ajustement est possible; «plus pragmatique», «accroissant l'équité», «plus performant à long terme», «à visage humain»... En effet, malgré tous les PAS, les niveaux d'investissement et de vie régressent dans les pays en voie de développement (PVD) touchés (Afrique, Amérique latine) et la dette globale s'accroît de près de 10% l'an et dépasse les 1100 milliards de dollars.

Les propositions financières miracles se multiplient: vente de créances «dévaluées» ou conversions en prises de participations dans les entreprises des PVD, remboursement par des exportations ou encore, dernière trouvaille américaine pour le Mexique, transformation de créances douteuses dépréciées de moitié en titres garantis par le Trésor américain. Toutes ces mesures restent palliatives, quantitativement très limitées (sauf pour le protégé mexicain) et inappropriées aux pays pauvres d'Afrique qui n'ont rien à offrir en échange. Mais elles font preuve de réalisme en «dévaluant» des créances — jusqu'à 60% parfois — officialisant les pertes sèches des grandes banques.

«L'autre ajustement» doit rompre avec la logique essentiellement financière des PAS du FMI (rééqui-

librage budgétaire et des comptes extérieurs, réallocation des ressources, privatisation, vérité des prix, etc). Le bien-fondé de ces mesures n'est pas a priori en cause, mais leurs soumissions aux intérêts extérieurs (pression de la dette, libre-échange destructurant les fragiles économies des PVD), leur irréalisme en la matière (promotion des exportations traditionnelles sous-payées des PVD sans avenir à moyen terme), ainsi que leur inattention meurtrière aux coûts sociaux (coupes dans les budgets éducation et santé) en font un instrument inadéquat.

Paradoxalement, certaines mesures des PAS (par exemple, la revalorisation des prix agricoles) mettent en question les actuels rapports de force ville-campagne, au profit de cette dernière, d'où une possible émergence d'associations paysannes indépendantes revendiquant une nouvelle répartition des richesses. C'est notamment à ce niveau politique que l'influence de la Suisse sur plusieurs de ces PAS, dans le cadre de la coopération multilatérale, mérite d'être évaluée.

Sur le front de la dette, les banques suisses peu engagées dans les pays endettés d'Amérique latine (3,5 milliards de dollars) n'ont pas à craindre les pertes de leurs concurrents américains. La dette africaine, largement due à des créanciers publics, est discutée au sein du Club de Paris, regroupant les riches pays créanciers, dont la Suisse. L'absence de courage politique et des considérations financières limitent l'approche à des rééchelonnements ponctuels. En cas de remises de dettes, la caisse fédérale risquerait d'être mise à contribution vu les déficits de la Garantie des risques à l'exportation, cette sorte d'assurance pour les exportateurs suisses, qu'il faudrait passer par pertes et profits. Ou aurait-on le courage de privatiser les pertes pour les assurés privés concernés?

Un autre test de la cohérence entre la politique de coopération et la

politique économique extérieure se profile avec la probable participation de la Suisse à un nouvel effort de la communauté internationale au sein du FMI. Quelque 12 milliards de dollars sont destinés aux pays les plus pauvres. Quelle somme la Suisse engagerait-elle, sur quel fonds, pour défendre quelle politique?

Enfin, s'agissant des débouchés extérieurs des PVD, les discussions de l'«Uruguay Round» au sein du GATT, appelées à remodeler le paysage mondial des échanges, sont fondamentales. En particulier concernant la libéralisation du marché agricole et des services. Si les pays riches veulent négocier avec des PVD-clients potentiels, et non pas avec des pays assistés, ils doivent dans le domaine crucial des échanges agricoles et industriels s'engager — eux aussi — dans un processus d'ajustement structurel.

Une symétrie dans l'effort est attendue.

Mario Carera

L'invité de DP s'exprime librement dans cette tribune. Mario Carera est coordinateur de la politique de développement de la Communauté de travail Swissaid — Action de Carême — Pain pour le prochain — Helvetas.

DP Domaine Public

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley
Rédacteur: Pierre Imhof
Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy
Jean-Daniel Delley
André Gavillet
Jacques Guyaz
Yvette Jaggi

Charles-F. Pochon
Point de vue:
Jeanlouis Cornuz
Invité: Mario Carera

Abonnement:

65 francs pour une année
Administration, rédaction:
Case 2612, 1002 Lausanne
Saint Pierre 1, 1003 Lausanne
Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

Composition et maquette:

Liliane Berthoud, Pierre Imhof
Jean-Luc Seylaz

Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA